

Monsieur le Préfet,

A deux jours de la fermeture officielle du dispositif hivernal, suite à la réunion de RAHDA (entre Associations d'accueil et des gestionnaires du dispositif) nous vous avons alerté sur le très grave déficit de relogement laissant à la rue de nombreux demandeurs d'asile, malgré leur droit à hébergement.

Nous avons ensuite eu la bonne surprise d'apprendre qu'ils seraient relogés à Hoche, au moins jusqu'à fin juillet.

A ce jour, nous apprenons que toutes les personnes hébergées à Hoche, y compris les familles que l'on vient de sortir des hôtels – soit 74 personnes dont une dizaine d'enfants – doivent quitter ce bâtiment pour se retrouver très probablement à la rue.

Cette gestion du dispositif, avec des changements permanents et en dernière minute, rend les choses très difficiles à vivre pour chacun, demandeurs d'asile hébergés et permanents des structures.

Quel stress quand il faut aménager 50 places d'hébergement entre 18h et 12h le lendemain ? Quelle crédibilité les permanents ont-ils quand ils demandent aux personnes d'anticiper une solution d'hébergement personnelle, alors qu'au dernier moment les institutions trouvent des solutions ?

Quelle qualité d'accompagnement peuvent faire les travailleurs sociaux des dispositifs quand ils vivent dans des conditions de travail aussi précaires ?

Loin de contribuer à la fluidité de l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile, comme le souhaite notre préfet de Région, Jacques GERAULT, ce travail dans l'urgence, avec des discours contradictoires est épuisant pour chacun. Il ne donne pas un message clair aux demandeurs d'asile et à ceux qui les soutiennent.

Bien au contraire, cette confusion profite avant tout aux responsables des réseaux mafieux qui amènent les demandeurs d'asile en Isère !

Nous espérons que des solutions vont être rapidement trouvées pour que les 74 personnes hébergées à Hoche et qui ont droit à un toit trouvent rapidement celui-ci.

Nous espérons également qu'à l'avenir la concertation entre les différents partenaires associatifs et institutionnels concernés permettra une meilleure gestion des dispositifs d'urgence. L'intégration des étrangers ne peut se faire sans un accompagnement de qualité qui ne peut se faire que dans la durée et la continuité de l'hébergement.

Recevez, Monsieur le Préfet, nos salutations.

Pour rahda : Nadette Mériaux ---- Jacques Dyon